Séjours et mini-séjours

- Pour les Chartrains : jeudi 11 mai à 2Oh, salle Victor Basch (sous la Mairie)
- Pour tous : du mardi 16 mai au mercredi 14 juin, au centre d'animation l'Igloo.

Oxyjeunes et accueils de loisirs ados

- Pour les Chartrains : mardi 9 mai à 2Oh, au centre d'animation l'Igloo.
- Pour tous : du mardi 16 mai au mercredi 14 juin, au centre d'animation l'Igloo.

Accueil de loisirs enfants

- Inscriptions en ligne du mardi 16 mai au mercredi 14 juin.
  www.chartresdebretagne.fr > Kiosque famille

Le jour de l'inscription

. Les nom et prénom de l'enfant, l'adresse et le n° de téléphone des parents, l'activité choisie vous sont demandés. Un dossier vous sera ensuite adressé.

Retour des dossiers

. Le dossier, entièrement complété, doit être rapporté à l'Igloo entre le 16 mai et le 14 juin, les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30, mercredis et samedis de 14h à 18h30.
. Après cette date, tout dossier non remis ou incomplet entraînera l'annulation de l'inscription. N'attendez pas le dernier jour (risque d'attente longue).

Assurance

La Ville de Chartres de Bretagne, en tant qu'organisatrice de centres de vacances et de loisirs, a souscrit une assurance responsabilité civile. Comme le prévoit la loi du 7/07/2001, nous informons "les responsables légaux des mineurs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent" (vérifiez auprès de votre assurance)